



« Le Quotidien du médecin » et « le Quotidien du pharmacien » : **Ficade détruit deux titres phares**

« *Le Quotidien du médecin* et *le Quotidien du pharmacien* ne seront plus les mêmes dans 5 ans », avait promis, Gaël Chervet, le nouvel actionnaire de Groupe Profession Santé (GPS) et président de Ficade lors de la reprise de ces journaux, en mars 2026. Effectivement. Six mois seulement après le rachat, les services se sont vidés. D'environ 110 salarié-es en février 2026, GPS passera sous la barre des 50 en octobre.

Le SNJ-CGT dénonce cette perte humaine considérable. Mais au-delà, c'est GPS qui est privé de toute son expertise médicale et pharmaceutique, puisque plus aucun docteur en médecine, docteur en pharmacie ou infirmier n'exerce au sein des rédactions. Une aberration pour des journaux qui s'adressaient à des professionnels de santé depuis plus de 40 ans.

L'événementiel pour modèle économique

Les titres ont également perdu les deux tiers de leurs journalistes, partis « par dégoût ». La plupart de celles et ceux qui étaient motivé-es dans un premier temps, animé-es d'une volonté de faire perdurer la qualité des titres, ont fini par se résoudre à partir. Le modèle économique de Ficade repose sur l'événementiel, c'est-à-dire la remise de « trophées » décernés aux fournisseurs et prestataires des professionnels de santé, des cérémonies orchestrées par un organisateur de mariage...

Outre le démantèlement des trois titres historiques, *le Quotidien du médecin*, *le Quotidien du pharmacien* et *infirmiers.com*, désormais vidés de leur substance à des fins purement mercantiles, ce rachat a bien d'autres conséquences délétères.

Les coûts humains sont considérables pour les équipes qui restent. Le déménagement depuis Malakoff au siège de Ficade, dans le 19^e arrondissement de Paris, a été effectué dans la précipitation, sans que l'avis issu de la consultation du CSE (Comité social et économique) de l'entreprise n'ait été entendu, ce qui a engendré une détérioration massive des conditions de travail.

Manquements graves au droit du travail

La délégation syndicale, qui a averti l'inspection du travail le 22 septembre, constate que rien n'a été entrepris pour rendre dignes les nouvelles conditions de travail de l'ensemble des salariés, malgré les demandes.

Bureaux et sièges manquants, ordinateurs sans branchement, salles de réunion disponibles absentes... les témoignages de salarié-es attestent de la précarité la plus totale, alors même qu'en effectifs réduits, ils et elles doivent sortir les journaux, souvent même en bouclage anticipé.

La rédaction du *Quotidien du pharmacien* vient ainsi de travailler 9 jours d'affilée (et la semaine n'est pas terminée), faute d'effectifs suffisants. De plus, plusieurs outils de travail (logiciels, base photos...) ont été supprimés afin d'inciter les salarié-es à recourir à des solutions gratuites. Résultat : plus aucun suivi de la copie en ligne, plus de chemin de fer et les contrats photos qui subsistent ont été réduits drastiquement.

Quant aux archives, à nouveau faute d'anticipation, il a été décidé unilatéralement d'envoyer celles du *Quotidien du médecin* et du *Quotidien du pharmacien* à la benne. Soit toute l'histoire de ces titres. Les salarié-es ont dû chercher des solutions pour les conserver par eux-mêmes.

Amateurisme et improvisation

Cette improvisation témoigne une fois de plus du mépris de la direction envers les salarié-es, qui doivent se plier à ces conditions de travail pour sortir des journaux, considérés désormais comme « des marques » dans le nouveau modèle économique de Gaël Chervet.

Le SNJ-CGT dénonce la liquidation de titres de la presse professionnelle au profit d'enjeux financiers purement court-termistes. Nous craignons aujourd'hui pour la santé des salarié-es en poste, pour leurs conditions de travail et leur indépendance rédactionnelle. Nous alertons la profession, mais aussi le monde médical, sur ce nouveau coup porté au pluralisme de la presse.

Montreuil, le 2 octobre 2026.